

Intersyndicale du 29 janvier 2002

1^{er} partie des négociations :

Après une longue discussion sur l'organisation de cette intersyndicale et des prochaines avenir ; les organisations syndicales (O S) et la direction ont décidé de travailler sur le protocole d'accord 1994 et sur le document de travail de la direction pour faire une juxtaposition des deux documents plus les propositions faites par les O S.

Sur la première journée de travail, les O S et la direction ont travaillé sur **un préambule, les objectifs et les missions des agents du GPSR.**

Bien que **SUD-RATP** soit dubitatif sur les objectifs futurs de la direction, les OS ont demandé que les emplois jeunes ne soient pas mentionnés sur le nouveau protocole du GPSR.

Les OS ont demandé que les missions soient définies dans un contexte plus général et non trop précis pour que les agents du GPSR puissent travailler correctement en faisant appliquer la police des chemins de fer.

SUD-RATP a demandé que soit mentionné un état des lieux en précisant les chiffres de la délinquance sur les réseaux RATP pour 2001 pour démontrer la dangerosité de notre métier.

La direction n'était pas en mesure de nous donner ses chiffres (bizarre !) et ne compte pas faire un état des lieux sur le nouveau protocole (bizarre, bizarre !)

La prochaine intersyndicale aura lieu le 07 février 2002 , le syndicat **SUD-RATP défendra vos droits** et a toujours le même objectif :

-Maintien de l'heure journalière de sport

-4 agents en tenue minimum par équipe

Le syndicat **SUD-RATP** , vous fera un nouveau compte rendu lors de la prochaine intersyndicale et continuera a défendre le sport et nos conditions de travail .

SUD-RATP POUR UN SYNDICALISME PUR ET DUR